



FICHE PÉDAGOGIQUE – ÉLECTIONS 2019 :  
NOS REVENDICATIONS ET  
LES PROPOSITIONS DES PARTIS

ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT  
DES DEMANDEURS D'EMPLOI PEU  
QUALIFIÉS



21 mai 2019

Linterfédè  
**CISP**

## CONSTATS

L'activation du demandeur d'emploi par la **contrainte** et par la **menace de sanctions** ne l'encourage pas à participer volontairement à des actions de formation ou d'insertion. Elle incite les demandeurs d'emploi les plus fragilisés à mettre en place une **stratégie d'évitement** ou des réactions de rejet. Par ailleurs, la dégressivité des allocations de chômage contraint parfois les demandeurs d'emploi à **abandonné leur formation** pour des raisons financières.

Il est essentiel pour le secteur des CISP de **ne pas rompre la relation de confiance avec les stagiaires**. L'action des CISP est définie en termes d'accompagnement et de soutien des stagiaires et certainement pas en termes de participation au contrôle dans le cadre des politiques d'adressage ou d'activation des demandeurs d'emploi.

La démarche d'**orientation** d'un demandeur d'emploi prend du temps et est difficile à mettre en place, en particulier pour ceux et celles qui sont les plus éloignés de l'emploi, car cela suppose d'accompagner les personnes dans une réflexion menant à **des actions choisies** plutôt que de leur imposer un parcours d'insertion standardisé. En effet, il est fréquent que les demandeurs d'emploi soient prioritairement orientés vers les métiers en pénurie **au détriment de leur projet personnel** ou professionnel.

L'**expertise des conseillers CEFO** est mise au service de l'orientation de la personne soit pour faire émerger son projet soit pour le clarifier. La connaissance fine par le conseiller CEFO tant du paysage de la formation que du marché de l'emploi sur un territoire donné permet d'offrir une **orientation de qualité** au bénéficiaire.

## LES DEMANDES DU SECTEUR CISP

*Propositions issues du Mémorandum du secteur des CISP 2019.*

- Dissocier la mission d'accompagnement des demandeurs d'emploi de celle du contrôle de la disponibilité ;
- Maintenir le montant de l'allocation de chômage ou d'insertion pendant toute la durée de la formation en CISP (y compris en EFT), qu'elle soit suivie à temps plein ou à temps partiel ;
- Donner la priorité au projet personnel et professionnel des demandeurs d'emploi ainsi qu'à la liberté individuelle dans les choix d'orientation et de formation en évitant la dérive d'une orientation à tout prix vers les métiers en pénurie ;
- Renforcer l'articulation entre les services assurant l'orientation des demandeurs d'emploi. Garantir une offre d'orientation de qualité avec notamment une reconnaissance des spécificités du métier de l'orientation, un dispositif de formation continuée, des dispositifs d'échange et de mutualisation des pratiques et des actions ;
- Réaffirmer et renforcer la place et le rôle des CEFO dans le processus d'orientation.

## LES PROPOSITIONS DES PARTIS

*Propositions des partis concernant l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi peu qualifiés extraites de leurs programmes pour les élections régionales, fédérales et européennes de 2019.*



- Mettre l'accent sur la **formation en alternance** et sur la formation tout au long de la vie ;
- Assurer une orientation des demandeurs d'emploi en priorité vers la formation permettant de **répondre aux pénuries de main-d'œuvre** ; avoir une attention particulière pour attirer des femmes vers les métiers techniques ;
- Augmenter les possibilités de **maintien des allocations d'insertion** aux chômeurs qui suivent une formation, qui ont repris des études ou qui suivent un accompagnement intensif ;
- **Geler la dégressivité des allocations de chômage** pour les chômeurs qui suivent une formation, un stage ou encore qui apportent la preuve d'un nombre minimum d'heures prestées dans le cadre d'un travail bénévole reconnu (ONG, Croix-Rouge, etc.).



- Développer les **Carrefours Emploi Formation Orientation (CEFO)**. Avant de commencer une formation, il est nécessaire que le demandeur d'emploi puisse bénéficier d'une orientation de qualité. Les métiers en pénurie, auxquels il faut rester attentif dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, ne doivent cependant pas constituer la seule orientation possible au regard des aspirations de chacun ;
- Réorienter le Forem vers l'accompagnement plus ciblé des demandeurs d'emploi et vers l'aide au recrutement pour les PME. Un demandeur d'emploi doit être **accompagné individuellement** dès le premier jour de chômage, quel que soit son profil et sur base d'un bilan de compétences à même d'orienter les demandeurs d'emploi vers les dispositifs de qualification adaptés. Les modalités d'accompagnement doivent, néanmoins, **varier en fonction des profils**. Pour ce faire, il convient d'opérer une profonde réforme du Forem.



- Réorienter progressivement certains des moyens dévolus actuellement au contrôle (à la "chasse") des chômeurs vers le **renforcement de l'offre de formation** ;
- Renforcer l'offre de formation **pour les publics les plus éloignés de l'emploi et les jeunes** ;
- **Majorer les rémunérations** des formations.



- Proposer un **panel dynamique de formations**, revu sur base semestrielle et orienté vers une **insertion rapide**. Les formations doivent également être pertinentes sur le marché du travail. Leur mise en place ou leur maintien doivent être la résultante d'une **demande forte du marché** et/ou d'un taux d'insertion sur le marché du travail substantiel ;
- **Réformer les allocations de chômage** pour développer l'emploi : augmentation de l'allocation en première période de chômage afin que le taux de remplacement du dernier salaire soit meilleur. Ensuite, introduire, comme décidé lors du jobs deal, une dégressivité des allocations de chômage plus rapide lors de la phase 2 (après 12 mois de chômage).



- Donner la **priorité au projet personnel et professionnel** de l'utilisateur demandeur d'emploi. Les choix des demandeurs d'emploi en termes de formation doivent

être respectés et soutenus par une orientation éclairante. Il convient de ne pas dresser d'obstacles administratifs ou financiers à ces choix ;

- Réaffirmer la place et le rôle des **Carrefours emploi formation orientation** ;
- Donner la **priorité aux métiers d'avenir et en pénurie** et préparer les jeunes aux métiers d'avenir et ainsi résoudre durablement le phénomène des pénuries ;
- Créer une **Prime Formation** pour tous celles et ceux qui suivent une formation qualifiante, dès l'entame de cette formation. Ces allocations seront maintenues au-delà de la formation, afin de soutenir le demandeur d'emploi formé et accompagné dans sa recherche active d'emploi et l'aider à décrocher un emploi.



- **Supprimer la dégressivité des allocations de chômage** ;
- **Séparer l'accompagnement et le contrôle** des chômeurs ;
- **Investir dans la formation, les stages et l'accompagnement** des chômeurs au lieu de les sanctionner ou les suspendre ;
- Assurer la **continuité dans la recherche d'un emploi**. Au cours de leur première année de travail, les demandeurs d'emploi vulnérables peuvent continuer à bénéficier d'un accompagnement professionnel et d'une formation linguistique dispensés par le Forem ou par Actiris.

## CE QU'ILS ONT DIT AU DÉBAT POLITIQUE DE L'INTERFÉDÉ

*Extraits des déclarations des représentants des 6 partis politiques qui ont participé au débat de l'Interfédé autour du Mémoire des CISP le 21 mars 2019. CdH : Benoît Drèze ; DéFI : Jonathan Martin ; ECOLO : Hélène Ryckmans ; MR : Anne Barzin ; PS : Éliane Tillieux ; PTB : Germain Mugemangango.*



- Travailler sur **l'accompagnement après la formation, le jobcoaching, le dossier unique**, etc. Quand on fait un accompagnement vers l'emploi, les taux d'insertion sont doublés ;
- Faire de **l'accompagnement après-formation** devrait être une **mission obligatoire** avec les moyens financiers adaptés.



- Changer l'engagement citoyen et professionnel et s'orienter vers un **nouveau type de rôle dans la société**. Toute une série de personnes auront des difficultés à s'intégrer dans l'emploi, mais elles peuvent apporter quelque chose du point de vue de la **cohésion sociale** ;
- Se tourner vers des **formules plus innovantes** où chacun doit trouver un rôle qui ne s'inscrit pas dans une logique de rentabilité, mais **d'accompagnement de la personne** ;
- Aujourd'hui, on met les gens dans des cases, avec une linéarité des parcours. Mais le propre de l'individu est qu'il est unique. Il y a **d'autres façons d'apporter sa pierre à la société que par le travail**.



- **Ne pas formater à des métiers en pénuries** sans réfléchir aux raisons de ces pénuries ;
- **Identifier** quelles sont les **causes des ruptures** que les personnes ont vécues. Elles le vivent de manière répétée et subissent parfois une quadruple peine ;
- Les personnes peuvent voler de leurs propres ailes quand elles sont **accompagnées**.

MR

- Si on crée des emplois, c'est pour que des personnes les occupent. On doit pouvoir travailler ensemble entre politiques sociales et d'emploi. Il faut avoir la vision la plus transversale possible pour accompagner la personne et lui **permettre de faire le bon choix** ;
- Tenir compte de la personnalité, mais aussi pouvoir **orienter au mieux**. On ne doit pas faire des formations pour des formations. Il y a un but social, mais l'objectif est bien de **décrocher un job** ;
- L'objectif du **dossier unique** est d'avoir le **meilleur accompagnement** des personnes, voir ce qu'a été son parcours.

PS

- Prendre en compte les publics les plus éloignés de l'emploi, **revenir à la mission première des CISP** de prendre en compte ce public avec ses spécificités ;
- Respecter la personne dans sa globalité, dans ses rythmes d'apprentissage, etc. Mais il faut surtout **respecter la liberté de choix**, ce qui est opposé au principe de l'adressage et à la volonté que les personnes apprennent les compétences pour les métiers en pénurie. Si certains salaires étaient augmentés dans certains secteurs, il n'y aurait plus de métier en pénurie ;
- Travail **important d'accompagnement** des CISP, de « materner » des personnes qui ont vécu des accidents de la vie et qui doivent retrouver confiance en elles-mêmes et ce travail n'est pas toujours quantifiable.

PTB

- **Séparer l'activation et accompagnement** ;
- La question de l'emploi est importante si cela ne sert **pas de prétexte pour désigner qui est utile à la société et qui est surnuméraire**.